

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS — DE 1970 —

Séance du samedi 31 janvier 1970

L'ACADEMIE FRANÇAISE
ET LE DEPARTEMENT DE L'AISNE
(3^e PARTIE)

par Monsieur André LORION

Il rappela en premier lieu, pour mémoire, que l'académicien Camille Rousset, historien de Louvois, et des volontaires nationaux de la Révolution, est décédé en 1802, à Saint-Gobain, chez son gendre Alfred Biver dont le père était administrateur de la Société des Glaces de Saint-Gobain.

Il évoqua ensuite la mémoire de Jean Richépin, poète de la « *Chanson des gueux* » et des « *Blasphèmes* », dramaturge applaudi du « *Cheminéau* » qui, né à Médéa où son père était officier, appartenait par toute son ascendance à la Thiérache à laquelle il resta constamment attaché. Richépin, élu en 1908 au fauteuil d'André Theuriet, décédé, eut un excellent comportement académique. Il reçut, en 1918, le Maréchal Joffre, plus tard Georges Lecomte et délégué de F. Coppée et de J.M. de Hérédia, il le fit avec autorité.

Après J. Richépin qui avait voulu remettre à l'honneur quelques vieux mots de sa province ancestrale, Monsieur Lorion rappela ensuite longuement que Paul Claudel, né en 1868 à Villeneuve-sur-Fère, auteur illustre de « *l'Annonce faite à Marie* » et de « *l'Otage* », œuvres toutes imprégnées du terroir du Tardenois, reste, pour la première moitié du XX^e siècle, l'écrivain de l'élite. Poète, dramaturge, essayiste, penseur, Claudel avait sa place, semble-t-il, particulièrement marquée à l'Académie, et, de ce fait, dès 1915, pour « *l'Annonce* » lui fut décernée, par elle, le Prix V. Michaud.

En 1915, Claudel se présenta aux suffrages des académiciens de l'époque. On lui opposa le romancier Claude Farrère, et à la suite d'une campagne acharnée menée par l'Action Française, Farrère fut élu à 15 voix contre 10. Mécontent de cet échec, Claudel refusa de se représenter jusqu'au jour où son adversaire Maurras, ayant été radié de l'Académie, il accepta de faire partie de celle-ci ; il fut élu ainsi par 24 voix sur 25 votants, en 1946. La gloire de l'écrivain, par ailleurs diplomate éminent, était telle qu'il eut

été très regrettable pour l'illustre compagnie, de ne point le compter parmi ses membres. On le comprit de part et d'autre et aussi au sommet de l'état. M. Lorion, avant d'achever son étude, rechercha quels hommes de l'Aisne eussent pu entrer à l'Académie et en ont été pourtant écartés ; les aspirants au 41^e fauteuil furent ainsi évincés : Louis Racine, grâce à l'astuce du Cardinal Fleury, Arsène Houssaye (natif de Bruyères près de Laon), auteur précisément de l'ouvrage « le 41^e fauteuil » où il a énuméré les grands grands noms absents de l'Académie, Alexandre Dumas, né à Villers-Cotterêts, que son fils vengea de cet éloignement lorsqu'il fut lui-même élu. Quant à Mgr Miguet, né à Brancourt, archevêque d'Albi, réputé au début de ce siècle pour son éloquence, sa science d'exégète, il fit acte de candidature, pressenti par Lavisse et Hanoteaux, mais se retira lorsque la « droite » académique lui opposa le Cardinal de Cabrières. En terminant, l'auteur se livra à une comparaison entre les Académiciens nés dans l'Aisne et ceux issus de quelques autres départements significatifs. Il conclut que, si certains de ceux-ci l'emportent par le nombre, il n'en est guère pouvant offrir, sur le plan strictement littéraire et comme ayant figuré parmi les quarante, des noms tout ensemble aussi chargés de gloire que ceux de Racine, La Fontaine et Paul Claudel.

Séance du 28 février

EDMOND AMAN-JEAN

(Sa place dans la peinture contemporaine)

Edmond Aman-Jean, père du conférencier, artiste peintre et portraitiste en vogue des jolies femmes de la belle Epoque — personnage intellectuel et qui tint une place importante dans le milieu pictural parisien de 1880 à 1936.

Le conférencier, en 8 tableaux chronologiques, brossa les étapes de ce peintre symbolique qui fut toute sa vie un franc-tireur indépendant indifférent aux modes et aux influences du moment. Et Dieu sait s'il y en eut durant cette période qui vit le triomphe des Impressionnistes, la naissance des Fauves, du cubisme, de l'expressionnisme, pour s'achever dans le « Nirvana » de l'abstrait — ce rien encadré.

L'enfance du peintre se passa dans une grande maison de St-Amand au bord du canal, regardant la tour espagnole de l'Eglise. La famille Jean possède la batellerie par péniches du Nord de Paris. L'enfant regarde à travers les brouillards fréquents, charger les péniches. Il rêve, il dessine. A l'âge de six ans il est orphelin. On le confie à l'oncle Léonard Jean qui habite au bord du canal de La Villette, dans

une grande propriété dont le parc domine l'hôpital St-Louis. Il a 10 ans, durant le siège de Paris par les Allemands, et 11 ans lors de la Commune. La famille Jean, ruinée par la guerre, confie l'orphelin à un dernier oncle, chimiste, inventeur des savons, qui s'empresse de mettre son neveu pensionnaire chez les Jésuites de la rue de la Poste. Là, il reçoit une éducation sévère, catholique et monarchiste. En fait, il se développe seul, sans famille et se cultive pour le mieux dans ce milieu intellectuel parisien de 1880, où le symbolisme Beaudelaire-Verlaine s'oppose au triomphe des impressionnistes. Passionné de dessin, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de Ehmann. C'est là qu'il va faire amitié avec Seurat. Durant 8 années, ils vont vivre ensemble dans un atelier de la rue de l'Arbalète. Leurs vrais maîtres successivement, ce sera Puvis de Chavannes, Van Gogh, Degas.

Puis Seurat invente le divisionnisme et meurt. Aman-Jean continue son chemin solitaire, trouve sa touche « tournante » et se marie à Thadée Jacquet, la fille d'un Préfet de l'Empire. Touché par la tuberculose, on l'envoie se guérir à Amalfi. Il peint les filles du Golfe de Sorento, avec des tons vifs citron et orange sur un fond de mer bleue.

Lorsqu'il revient, il expose au salon de la Nationale et à la société nouvelle, chez Georges Petit, rue de Sèze. C'est l'époque des « Confidences » et du « Banc vert » qui le rend célèbre. Il devient le portraitiste à la mode des jolies parisiennes de 1900 à 1910. Il peint de grandes décos : aux Arts Décoratifs, à l'Institut de Chimie, pour la Chambre des Députés du Chili. Entre 1912 et 1914, on sent la guerre s'approcher et ce monarchiste accroche aux marronniers verts dans ses scènes de la rue Parisienne, le petit drapeau tricolore.

Durant la Guerre, inquiet pour son fils au front, il ne peut peindre. Sauf cependant l'admirable portrait de Monseigneur Péchenard, réfugié à Château-Thierry.

Après 1920 et jusqu'en 1935, date de sa mort, Edmond Aman-Jean, revenu de tout, demeure éloigné des modes et querelles picturales. Il reste à l'écart des Fauves, du Cubisme, du surréalisme, de l'expressionnisme et, bien sûr, de l'abstrait. Sa peinture reflètera toujours la poésie symbolique du réel. Ses dernières œuvres — parmi les plus belles — célèbrent les jolis modèles qui fument rêveusement leur cigarette.

L'exposition rétrospective d'une partie de son œuvre, aura lieu du 3 avril au 4 mai 1970, au Musée des Arts Décoratifs, au Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, à Paris-1^{er} ; le vernissage le 3 avril de 18 à 20 heures, sera présidé par

M. Palewsky, Président du Centre Constitutionnel, ami et admirateur d'Edmond Aman-Jean.

Séance du samedi 21 mars

“La Fontaine et le Théâtre”

par Monsieur BUFFENOIR

Le génie de La Fontaine est surtout dans les fables, la valeur dans les contes. Mais dans le théâtre, de sens dramatique, le poète s'en trouve ici assez dépourvu. Etablissons-en l'inventaire mis à part «les Rieurs du Beau Richard» que l'on ne peut considérer comme une comédie. C'est une farce qui s'apparente à celles du Moyen-Age. Dans le reste, il convient de distinguer les pièces qui sont de lui seul et celles qui sont dues à sa collaboration avec Champmeslé

— Les premières se décomposent ainsi :

En fait d'Opéra, celui qui s'intitule *Daphné*, publié en 1682, mais jamais représenté ; un fragment d'un autre, *Galatée*, jamais achevé ; un troisième enfin, *Astrée*, représenté en 1691, avec musique de Colasse mais sans succès.

Un fragment de tragédie, *Achille*, que son auteur ne publia pas —

Enfin, deux comédies complètes : la première en 5 actes, *l'Eunuque* représentée sans succès en 1654 ; la seconde en 1 acte, *Clymène*, jamais représentée, publiée en 1671 avec les contes, mais dont la composition est antérieure à 1661 et remonte au temps de la faveur de Fouquet.

Comme on ne peut juger, cette œuvre dramatique personnelle est restée en partie à l'état d'ébauche, et n'atteste guère de la part du poète que des velléités.

Les comédies en collaboration avec Champmeslé :

En 1678, il dédie à Mme de Champmeslé (actrice) un de ses contes les plus spirituels : *Belphegor*.

Enfin en 1684, 85, 88 et 93, il signe avec le mari quatre comédies d'ailleurs médiocres.

La première intitulée *Ragotin ou le roman comique*, absurde et ennuyeuse. La seconde, qui a pour titre «Le Florentin», en 1 acte. Elle porte contre la jalousie et, de façon plus générale, contre la tyrannie des tuteurs. Le thème n'était pas nouveau et Molière, avec combien plus de génie, l'avait traité dans l'école des maris et l'école des femmes.

Plus originale, plus amusante est celle qui suit en 1688 «La coupe enchantée». Elle n'a qu'un acte comme la précéd-

dente, et est en prose, ce qui, pour une comédie, est loin d'être un défaut.

Deux ans seulement avant sa mort, il signe avec Champmeslé la 4^e et dernière comédie.

Cette comédie, représentée le 1^{er} Mai de ladite année, s'intitule « *Je vous prends sans vert* », vieille expression aujourd'hui tombée en désuétude. (Prendre au dépourvu et en défaut).

Séance du samedi 26 septembre

“L'évolution des paysages de Haute-Brie”

d'après la photographie aérienne et la carte de Cassini
par Monsieur PLAVINET

La comparaison des cartes anciennes et des photographies aériennes permet l'étude rétrospective de certains aspects des paysages en Haute-Brie. Malgré de sérieuses imperfections, la carte de Cassini constitue une base homogène datée de la fin du XVIII^e siècle ; des réalisations cartographiques à plus petite échelle en dérivent, et notamment la « Carte de Champagne et Brie avec les pays circonvoisins ». Les planches-mères du 1/80.000^e offrent un relais chronologique intermédiaire (première moitié du XIX^e siècle). La photographie aérienne complète utilement les cartes et apporte d'utiles précisions concernant l'utilisation du sol et le dépeuplement, éventuellement l'apparition de certains habitats. D'une façon générale, les domaines privilégiés pour ces observations sont constitués par la frange de contact entre bois et champs d'une part, versants abrupts délaissés et pentes douces exploitées d'autre part. Les exemples les plus significatifs peuvent se rencontrer dans les secteurs suivants :

- environs de Condé-en-Brie : versants abandonnés avec murgers de pierres ;
- vallée de la Marne, entre Courthiézy et Jaulgonne : mêmes phénomènes avec reculs des champs et de l'habitat ;
- Forêt de Fère : défrichements récents avec création d'habitats ;
- Ancienne forêt du Mans, entre Jouarre et Coulommiers : défrichements récents, mais précédés d'une évolution chronologique assez complexe.

Ainsi, la comparaison de ces différents documents cartographiques et photographiques permet la convergence de techniques complémentaires en vue d'une reconstitution des étapes d'aménagement des paysages depuis la fin de l'ancien régime.

Séance du samedi 31 octobre

“Les Maladreries de la région de Château-Thierry”

par Monsieur DUMON

Le conférencier étudie d'abord les caractéristiques des maladreries. Il indique où elles se situaient, comment elles étaient constituées, comment elles fonctionnaient. Il fait une distinction entre les « Maisons-Dieu » et les « Ladreries ». Les premières recevaient les passants et les pèlerins, ainsi que les malheureux ; les secondes recevaient les lépreux ou ladres. Il donne ensuite quelques indications sur la façon dont se manifestait la maladrerie. Puis il passe en revue un certain nombre de maladreries de la région.

- **Maladrerie de Château-Thierry** : actuellement Hospice de la Charité. Elle fut fondée au XII^e siècle, grâce à la générosité des habitants de la ville ;
- **Maladrerie de Blesmes et Chierry** : Elle était située à la limite des 2 communes, dépendait de l'abbaye de Chézy.
 - actuellement une pépinière. A noter également à Blesmes, dans la ferme du « Mont de Blesmes », l'emplacement d'une chapelle, dans une pièce de l'immeuble. La dite appelée par Souliac Boileau « Chapelle de la maladrerie » du « Mont de Blesmes » ;
- **Maladrerie de Brasles** : C'est actuellement la maison occupée par le garde-chasse du Bois de Barbillon ;
- **Maladrerie d'Essômes** : Elle se situait à Aulnoy et à proximité de l'ancienne gare du C.S.A. Elle dépendait de l'abbaye de St-Marc ;
- **Maladrerie de Nogentel** : Elle se situait à la limite des communes de Nogentel, Etampes, Nesles-la-Montagne au lieu-dit « Le Luxembourg » ;
- **Maladrerie de Charly** : Elle fut fondée par l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Elle se trouvait dans la rue de l'Hôtel-Dieu, c'était certainement une Maison-Dieu ;
- **Maladrerie de Champ Ruche** : Sur la route de Charly à La Ferté-sous-Jouarre, à 1 km. au nord de Crouttes. Elle possédait une chapelle ;
- **Maladrerie de Chézy-l'Abbaye** : Elle était située sur le chemin de l'abbaye, à 150 mètres environ de l'ancienne église St-Fiacre. Elle dépendait de l'abbaye et bénéficiait de donations royales ;
- **Maladrerie de Montlevon** : Elle fut fondée par l'abbaye Si-Jean-des-Vignes de Soissons. Elle se situait au lieu-dit « La Maladrerie » ;

- *Maladrerie de Pargny* : Elle était située à proximité du Moulin de l'Echolle ;
- *Maladreries de Montfaucon et Essises* : Dépendaient toutes deux de la Commanderie de Viffort.

Il continue ainsi à donner toute une série de renseignements sur les maladreries de Crézancy, Condé-en-Brie, Montreuil-aux-Lions, Gandelu, Oulchy-le-Château, La Ferté-Milon, Neuilly-St-Front, Fère-en-Tardenois, Chézy-en-Orxois, Marizy-Sainte-Geneviève.

Enfin, il conclut en disant : « Les véritables léproseries étaient des bidonvilles, à l'écart des agglomérations à proximité d'un point d'eau. »

Séance du samedi 28 novembre

“La vie municipale à Château-Thierry en 1870 et 1871”

d'après le registre des délibérations du Conseil
par Monsieur BEAUJEAN

Il résume les faits politique et militaire de juillet 1870 à mars 1871, puis brosse le tableau de la ville. Voici les officiels : M. Rollat, éphémère sous-préfet, le député M. de Tilmancourt et M. de Gerbrois, maire de notre ville durant 30 ans.

Après les désastres d'août et septembre, le Conseil Municipal se rallie au gouvernement provisoire. Les tâches ne manquent pas. Le travail, assurer le ravitaillement de la population, maintenir l'ordre, éviter le pillage des maisons abandonnées.

Le 11 septembre, les Allemands arrivent et M. de Gerbrois doit recevoir le roi de Prusse et Bismarck ; il le fait avec dignité, notamment lorsqu'il s'agit de passer le pont qui pourrait être miné. Il tente de remettre en route les cours du collège en utilisant les services du seul professeur resté à son poste.

L'inspection générale des étapes s'installe à Reims, un officier la représente à la sous-préfecture. La municipalité doit assurer le logement, la nourriture des troupes d'occupation. Tâche difficile. Les réquisitions pleuvent, hangars, baraques-ambulances, fournitures de toutes sortes, sans oublier vins de Bordeaux et de Champagne. Le chômage s'étend dans les chantiers de la ville. On paie les ouvriers 0 F 20 de l'heure plus 0 F 10 par jour pour chaque enfant en dessous de 16 ans à partir du 2^e.

Le Conseil dissous, est remplacé par une commission de 3 membres qui décide de s'adoindre les anciens conseillers municipaux !

Le mystérieux effondrement du tunnel de Nanteuil rend l'occupant méfiant qui désigne trois notables qui accompagneront les trains matin et soir. Plus grave : ordre de verser les contributions à l'autorité allemande 296.712 F. Refus général des contribuables. Une autre imposition, la part de la ville dans l'amende d'un million au département. Que faire ? On fera un emprunt et on paiera.

28 janvier : Capitulation de Paris et trêve de 3 semaines. Alors, inutile de payer ! En réponse, 3 otages sont immédiatement emprisonnés. MM. Escudier, Drouet et le Procureur. MM. Gardeur et Encelin avisent dans un traité de droit d'un auteur germanique, un article interdisant toute levée de contributions pendant la durée d'un armistice. Excellent argument qui embarrasse les autorités. Le cas doit être soumis à M. de Bismarck.

Munis d'un laissez-passer, MM. Gardeur et Encelin vont à Paris, dans la voiture de Thomas, trouver le ministre des Affaires Etrangères, Jules Favre, qui discutera de la question, avec le chancelier. Résultat : Jules Favre, après entente (si possible) avec un Bismarck de mauvaise foi, enverra, par télégramme, le résultat de sa démarche le lendemain sans faute.

La dépêche ne parvint jamais à Château-Thierry ! Alors, que faire ?
